

DRT

INT2220

Droit international public II

[30h+18h exercices] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Pierre d'Argent, Joe Verhoeven

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Faire connaître les règles essentielles qui régissent la société internationale, composée au premier chef d'Etats, et analyser les problèmes que suscite le cas échéant leur application dans les ordres juridiques internes, principalement en Belgique. En outre, l'objectif est également l'apprentissage approfondi de l'ordre juridique international.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

CONTENU:

Le cours doit synthétiquement exposer les principales matières qui entrent traditionnellement dans l'étude du droit international public ou droit des gens, en veillant à souligner la parenté étroite qui l'unit au droit international privé. :

Il approfondit les éléments suivants :

- la condition internationale de l'Etat (organisation, compétences, immunités, succession, etc.);
- le régime des espaces (terrestres, maritimes, aérien, polaires, etc.) ;
- la protection des personnes ;
- le règlement des différends (règlement diplomatique, juridictionnel, politique) ;
- la sécurité collective.

MÉTHODE:

Dans chacune de ces matières, l'étude des règles générales est privilégiée, ce qui n'empêche pas de s'attarder quelque peu, le cas échéant, sur certains points intéressant directement la Belgique (traités, fleuves,#). Une attention particulière est prêtée dans ce cadre aux grandes conventions dites de codification et de développement du droit international, ainsi qu'aux résolutions légiférantes des Nations Unies.

De nature essentiellement magistrale, le cours s'appuie sur des notes régulièrement mises à jour (précis) auxquelles s'ajoutent divers documents internationaux déterminants pour la connaissance de la matière (traités, etc.).

Résumé: Contenu et Méthodes

Le cours a pour objet l'étude et l'analyse des traits fondamentaux de l'ordre juridique international, entendu de celui qui régit les relations au sein d'une société internationale encore largement interétatique.

Le cours II est consacré à l'étude des espaces (mer, fleuves, régions polaires, espace, etc.), du règlement pacifique des différends (juridictions internationales), du recours à la force armée dans les relations internationales (légitime défense, interventions unilatérales ou humanitaires, représailles, etc.) et de la sécurité collective (système institutionnel de l'ONU).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI22Deuxième licence en droit(4.5 crédits)**DROI23**Troisième licence en droit(4.5 crédits)